

« Energie et pollution de l'air, gestion des déchets »

Compte rendu de l'atelier

Date : **18 février 2020** à la mairie de Saint-Aubin-de-Branne de 18h30 à 19h45

Les présent(e)s :

Benetta Dominique
Blanc Thierry
Blanchard Adeline
Choron Dominique
Faure Robert
Jaeger Jean-Jacques
Labro Pascal
Marque Thierry
Michaud Guy
Saubion Stéphanie

Sont excusé(e)s :

Bataille Agnès
Lignier Florian

Cette réunion avait pour but de reprendre le contact entre les membres de l'atelier, après une absence de 8 mois. De plus, nous avons fait le point sur les évènements qui se sont déroulés cet automne 2019, à savoir :

1/ Opération « villages propres ».

Une opération regroupant les volontaires des deux communes (Cabara et Saint Aubin de Branne) a permis de dégager les encombrants qui envahissaient la ruine au port de St Aubin.

2/ Mise à disposition de 2 bennes le même jour que l'opération ci-dessus, sur la commune de Saint- Aubin-de-Branne.

Il a fallu moins de 2 jours pour les remplir. Comme l'an dernier, l'une était destinée à recevoir des « recyclables ». Le panneau de signalisation aux pieds des bennes a été mieux respecté que par le passé, mais il y a des progrès à faire en matière de responsabilisation des utilisateurs.

En effet, le coût du traitement - des déchets non triés - ne pourra qu'augmenter dans l'avenir. Les taxes des particuliers seront impactées en conséquence. L'information sur la nécessité de trier ses déchets doit s'amplifier.

3/ La plateforme de stockage des déchets verts.

La plateforme est opérationnelle depuis le 12 avril 2019 et le service des prises de rendez-vous est efficient depuis début octobre 2019.

Le fonctionnement est globalement bon. Les jours d'ouvertures au public resteront les mêmes : lundi et vendredi après-midi et un samedi matin sur deux. L'accueil du samedi matin de 10 à 12h est assuré par les bénévoles de l'atelier.

Thierry Marque.

Plusieurs points seront à améliorer, devant les constats suivants :

- ⇒ On a remarqué que le diamètre des branchages est quelques fois trop gros pour la capacité du broyeur.
- ⇒ L'accès est moins facile lorsque le terrain est boueux, que les stocks de branches dépassent de l'emplacement prévu. Les manœuvres des véhicules avec remorques deviennent quasi impossibles dans l'enceinte de la plateforme.
- ⇒ Le broyat mis à disposition des habitants n'est pas demandé.
- ⇒ La fréquentation du site pourrait être plus importante.

Vu l'importance du service rendu aux habitants, les municipalités de Cabara et Saint-Aubin-de-Branne, ont l'intention de faire évoluer cette plateforme à partir des points constatés ci-dessus.

Un certains nombres de pistes sont en projets :

- ⇒ Nécessité de poser un panneau sur piquet devant l'accès, pour rappeler le règlement sur la nature des dépôts et le diamètre maximum des branches admissibles.
- ⇒ Thierry Blanc et Pascal Labro ont prévu le terrassement de la plateforme pour permettre un accès stable aux véhicules et suffisamment large pour permettre les manœuvres avec remorques.
- ⇒ Développer l'information auprès des habitants sur l'intérêt du service, et la disponibilité des broyats stockés. Une information sur le cercle vertueux du recyclage des déchets verts pourra être menée régulièrement dans le but de sensibiliser la population. A voir sous quelle forme.

☑ Un document établi par l'**ADEME** intitulé « *Alternatives au brûlage des déchets verts, les collectivités se mobilisent. Guide pratique* » est riche d'exemples réussis de démarches collectives. Ceci peut nous inspirer pour nos actions futures.

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademewebalternativesdechetsverts010418.pdf>

☑ **ASTRIA**, située sur la commune de Bègles, assure chaque année le traitement et la valorisation de 300 000 Tonnes de déchets issus de la communauté Urbaine et des autres collectivités du département de la Gironde. Pour réaliser sa mission de service public, ASTRIA dispose d'un Centre de Tri, mis en service en 1997 et d'une Unité de Valorisation Énergétique, opérationnelle depuis 1998.

Une visite du site ASTRIA de Bègles est l'opportunité de mieux connaître la filière de traitement. Les visites durent environ 2 heures, ont lieu du mardi au jeudi, matin et après-midi. Sur rendez-vous.